MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

Décision n° 88935 du 21 novembre 2013 portant attribution du certificat de formation à l'encadrement opérationnel

NOR : *INTJ1327740S*

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4136-1 et suivants;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, notamment son article 24;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2013 fixant les conditions d'obtention du certificat national de formation à l'encadrement opérationnel;

Vu l'instruction n° 49000/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 26 juillet 2011,

Décide:

Article 1er

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel (CEFEO) est attribué, à compter du 1er novembre 2013, au sous-officier de gendarmerie du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, dont le nom suit:

Vasseur Frédéric 168375

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 novembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur des compétences,
D. Quenelle